

Créé en 1908, le ministère des Affaires municipales dirige les municipalités jusqu'en 1927 quand la Législature ontarienne crée le Bureau des Affaires municipales. En 1932, cette loi est abrogée par la formation de "l'Ontario Municipal Board" qui assume toutes les responsabilités.

Quelles sont donc les responsabilités des fonctionnaires municipaux?

4. Services publics

Il importe de coordonner tous les services publics pour promouvoir le développement d'un milieu propre, sain et sauf.

a. LE BUREAU DE SANTE

La santé d'une communauté est directement proportionnelle à la bonne ou mauvaise santé de chaque individu dans le groupe. Le progrès, l'avancement et la fierté d'une société dépendent en majeure partie de l'état de santé de chaque citoyen. Dans le township de Hanmer, c'est un domaine important car dès 1905, Samuel Ouelette est nommé responsable du bureau de santé. Il y demeure jusqu'en 1907 quand Napoléon Labelle et Johnny Lacoste assument les fonctions du bureau de santé pour deux ans.

De 1905 à 1907, c'est le docteur Dutrisac qui répond aux appels des malades. Après deux ans, le Conseil lui donne \$50 et le remercie de ses services⁽⁹⁾. A ce moment-là, chaque patient paye son médecin, car ni l'assurance médicale, ni la Croix-Bleue ne sont organisées. A part un cas de diphtérie en 1909, le bureau de santé se maintient sans trop de difficultés malgré qu'aucun médecin ne soit officiellement désigné pour le township. Cependant, en 1918, le Conseil doit se soumettre à l'avis du "Public Health Act, chapter 218, Section 14-1", qui stipule: "Every Municipality in the province shall have a Local Board of health and that a qualified medical practitioner shall be engaged"⁽¹⁰⁾. Le conseil conclut alors une entente avec le docteur Shaw de Capréol: \$5 la visite et toutes les dépenses payées. L'année suivante, le Conseil préfère payer \$50 de salaire pour éviter les complications: visites injustifiées, trop nombreuses etc. En 1921, c'est le docteur J.-B. Préseault qui répond aux appels de la municipalité. Puis, le docteur P.A. Leacy assume les fonctions de médecin de bureau de santé, pour un salaire annuel de \$50, jusqu'en 1937. Après quelques différends, il continue ses services jusqu'à sa mort le premier mars 1948. C'est le docteur Gilles Desmarais qui accepte de le remplacer. Son salaire augmente: en 1954 à \$200; en 1957 c'est \$700 qu'il reçoit⁽¹¹⁾.

9. Minute Book Hanmer 1904-12, p.36

10. By Law No. 77 Hanmer 1913-26, 3.9.17, p.65

11. Minute Book Hanmer 1904-1957, pp.101, 104, 221

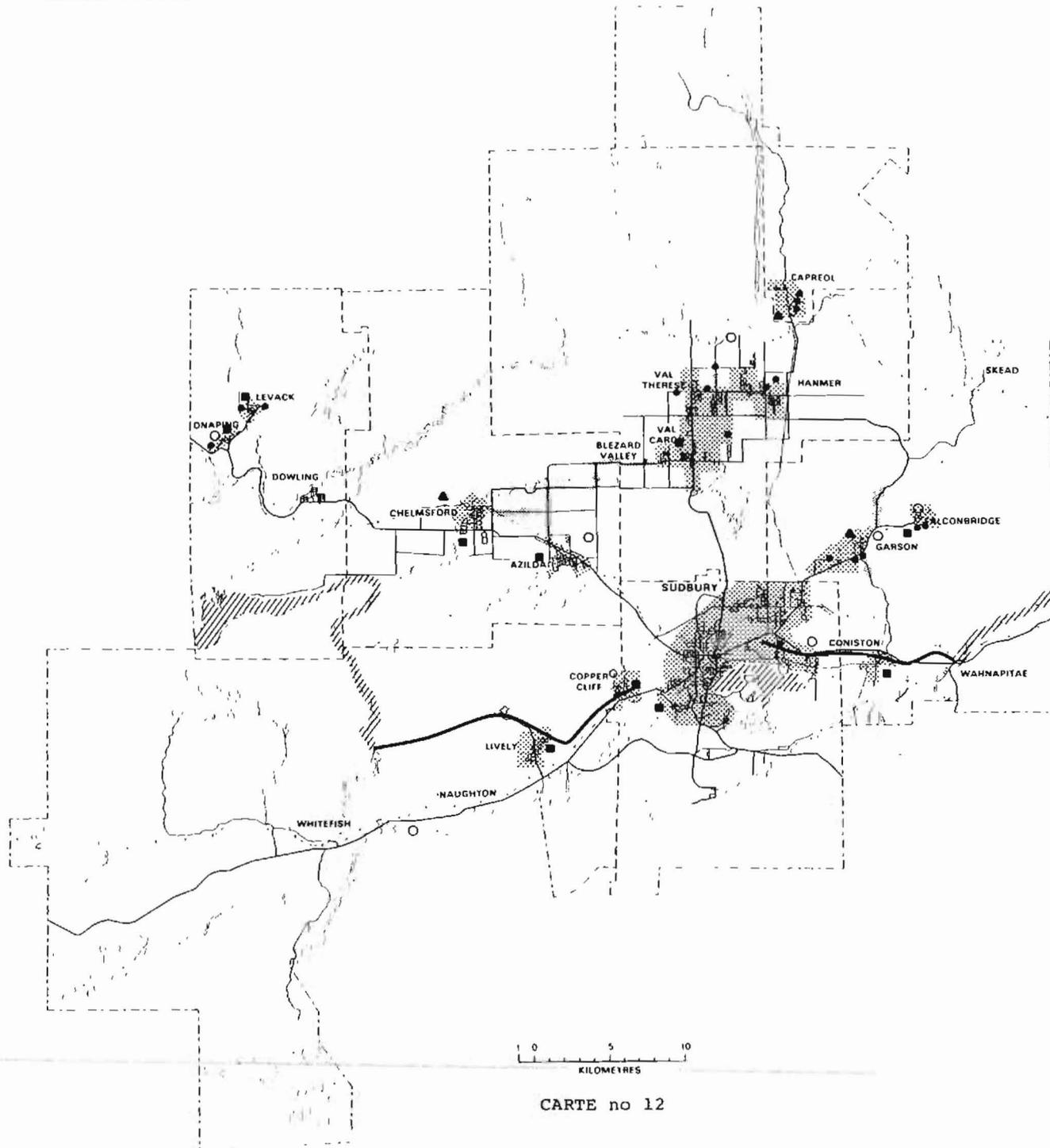
A partir de 1946, la municipalité fait partie du "Sudbury and District Health Unit". Il faut garder en filière les preuves d'inoculations de tous les enfants d'école. Puis, on réussit à monter une salle d'urgence à Capréol. C'est enfin en 1968 qu'une clinique des plus moderne s'élève rue Dennie.

Comme il n'y a pas de système d'égoûts, un arrêté municipal de 1956 (By-law No. 367) oblige tous les résidents à avoir une fosse septique. Un inspecteur du gouvernement est nommé.⁽¹²⁾ De plus on s'occupe de la construction d'un foyer pour les personnes âgées. En attendant, le Conseil donne une rémunération à Mme Gibbord pour le maintien d'une maison d'accueil. Enfin, la somme de \$1 000 est accordée en 1954 pour ce qui est aujourd'hui le Manoir des Pionniers (Pioneer Manor). C'est un devoir de contribuer aux dépenses de l'"Hospital for sick children". On fournit aussi \$100 pour une pension aux invalides des guerres, sans oublier l'Association de la Vallée pour les déficients mentaux⁽¹³⁾.

Voilà autant de secours que les membres du bureau de santé du township apportent à la population. Leur rôle souvent méconnu est très important car ils contribuent au bien-être de chacun.

12. Ibid., pp. 447, 395, 162, 450.

13. Ibid., 1913-26, pp. 267, 458.



**TRACÉ DES
SERVICES MUNICIPAUX
EN 1977**

-  Zone avec canalisations d'eau et tout-à-l'égout
-  Zone avec canalisations d'eau
-  Réserve d'eau
-  Puits
-  Usine de traitement du tout-à-l'égout
-  Champs d'épandage
-  Sites à terrassements
-  Pipeline principal

Source: —
Bureau du Génie Régional



CARTE no 12

b. LA SECURITE PUBLIQUE

La préoccupation relative à la sécurité publique devient un élément important avec l'accroissement de la population. Il s'agit de collaborer avec la Police de la Province pour éliminer toute violence.

Dans les limites du township, aucun problème majeur ne surgit durant les premières années. Cependant, Joseph Guertin est nommé agent de police (constable) en 1906. L'année suivante, le Conseil l'autorise à porter un revolver, ce qui complique la vie de plusieurs. Le Conseil doit recourir au gouvernement pour sanctionner la nomination de Udore Proulx comme agent de sécurité en 1908 parce que J. Guertin refuse d'abandonner son poste.

Par ailleurs, nous savons que Delphis Rose, ne reçoit aucun salaire en 1911 mais qu'il est autorisé à garder l'argent des personnes qu'il arrête. Y a-t-il une prison dans le township? En 1911, Frank Dennie doit la réparer... L'année suivante, on nomme Philius Pelland, policier, car D. Rose abandonne ce service. Après trois mois, c'est Jos. W. Howell qui semble mieux réussir, pour plusieurs années soit de 1913 à 1926. Henri Charbonneau est nommé agent de police en 1926. En 1934, c'est Alphonse Ross qui remplit les fonctions de chef de police, pour quelques mois seulement. De 1934 à 1956, nous n'avons trouvé aucune mention de police ou d'agent de sécurité. Nous savons cependant qu'en 1956, le Conseil de Capreol entre en pourparlers avec le Conseil de Hanmer à ce sujet. Il semble

que les frais d'un agent seraient trop élevés pour réaliser ce projet, même conjointement. Deux ans plus tard, Oscar Moreau est nommé policier municipal. Cependant, c'est la police provinciale qui contrôle la vitesse des autos dans la région. De 1960 à 1969, nous n'avons rien trouvé dans les procès-verbaux⁽¹⁴⁾.

Ainsi, nous voyons que dès les débuts, dans le township, le Conseil s'occupe de la sécurité de la population.

c. LES INSPECTEURS

La définition que le dictionnaire donne pour ce mot est des plus justes: "titre donné aux agents de divers services publics chargés de la surveillance et du contrôle". Ces inspecteurs reçoivent un certain salaire pour les services rendus à la population. Aussi, les lieux d'inspection se multiplient et nous retrouvons entr'autres des inspecteurs de clôtures, de cours d'eau, de terres, d'enclos, de moutons et de chiens, etc... Quant aux inspecteurs de la voirie, il ne faut pas les compter car chacun a un bout de chemin limité à surveiller.

Dans les arrêtés-municipaux, on appelle "fence viewer" ces inspecteurs de clôtures qui travaillent en collaboration avec les inspecteurs de la voirie. Le 28 octobre 1911, l'arrêté-municipal no 31 stipule que tous les habitants dont les terres bordent le chemin du roi doivent enlever

14. Ibid., 1904-42, pp. 406,267,435

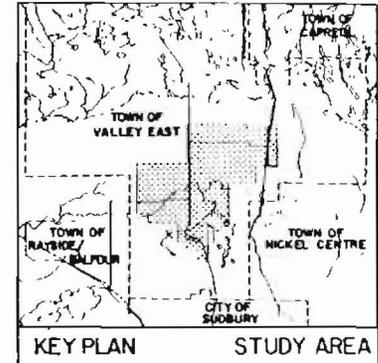
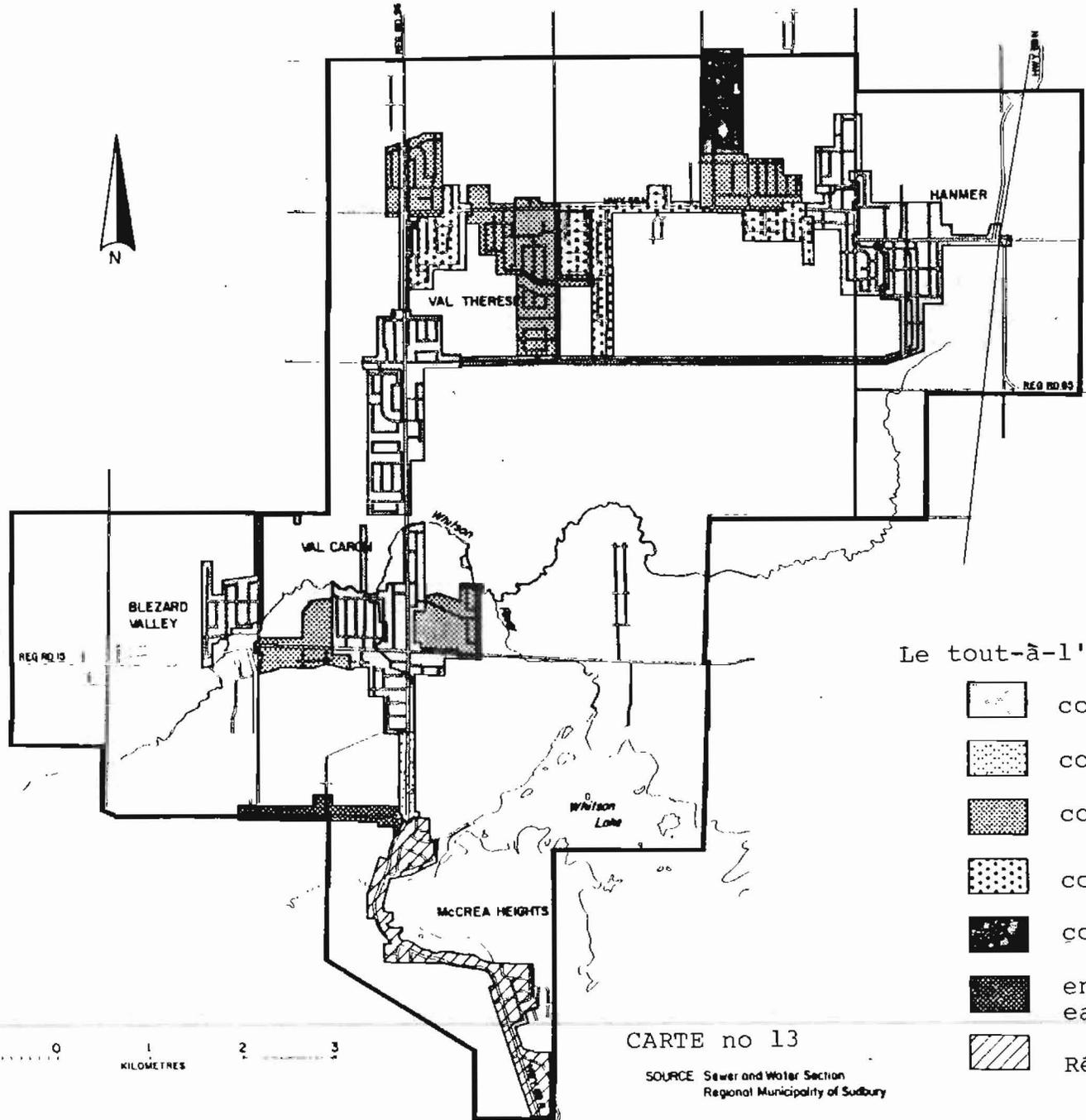
leur clôture le long de la route. En 1917, six hommes se partagent la responsabilité de faire respecter la loi municipale: Francis Carrière, Napoléon Labelle, Edouard Harrison Jos Martel, Sinai Pauzé et David Henri. Il y a aussi les "pound keepers". S'agit-il de gardiens d'enclos, de fourrière? Leur fonction consiste: "to notify owners of animals running at large". Il y a des amendes à payer: par exemple, en 1904, le propriétaire doit payer 25¢ par porc égaré. La moitié de l'amende revient au gardien. Parmi les premiers inspecteurs, on remarque Denis Fournier et Ferdinand Gatien. Il semble qu'ils doivent surveiller un territoire limité puisque Téléphore Proulx s'occupe de la deuxième concession, etc. Même les chiens sont mis en quarantaine pour éviter la contagion de la rage! Le gardien peut retenir pendant huit jours les animaux qu'il trouve. Dans le cas d'un cheval dont la valeur dépasse \$50, il peut le nourrir pendant trente jours. Le propriétaire doit payer l'amende prescrite et la pension de l'animal.⁽¹⁵⁾

d. LE TOUT-A-L'EGOUT

Chaque habitant semble avoir réussi à trouver de l'eau potable pour sa famille dans les premières années. Il n'y a pas eu de problème sérieux sauf quelques cas de fièvre typhoïde. On trouve seulement en 1962 les premiers plans pour le système d'eau et d'égoûts. Ce n'est que le 9 août 1967 que le conseil de Hanmer votera la réalisation du tout-à-l'égoût et cela malgré un coût évalué à \$1 388 200.

15. Ibid., 1904-1942, pp.63, 253, 42, 288.

VALLEE-EST



Le tout-à-l'égout

-  complété en 1973
-  complété en 1974
-  complété en 1975
-  complété en 1976
-  complété en 1977
-  en construction eau seulement
-  Réservoir d'eau

1 0
 1 2 3
 KILOMETRES

CARTE no 13

SOURCE Sewer and Water Section
 Regional Municipality of Sudbury

e. LE SERVICE DE NETTOIEMENT

Un des problèmes qui semble encore d'actualité dans le township, c'est l'enlèvement des ordures ménagères par les éboueurs. Vers 1956, Ben Larivière s'occupe de recueillir les déchets. Chaque famille verse \$1,50 par mois. Cependant, le Conseil doit obliger toute personne qui jette des déchets le long de la route à payer une amende de \$50. Et pour démontrer l'importance de cette loi, le Conseil offre \$10 en récompense à toute personne qui informe la municipalité des infractions. En 1959, A. Charbonneau réussit à satisfaire les besoins des familles pour 80¢ chacune. Mais il faut, après 3 mois seulement, procéder à de nouvelles soumissions. Onze sont présentées, mais Gérard Jutras obtient le contrat. Il n'a pas fini... Il doit couvrir son camion d'une toile pour transporter les déchets, remettre le couvercle sur les poubelles vidées, etc... En 1960, c'est Fernand Jutras qui fait la manipulation des ordures. Il insiste pour que chaque famille enveloppe convenablement ses déchets car autrement il ne les recueille pas. Cinq ans après, c'est Armand Dupuis qui remplit cette fonction. La municipalité distribue mille sacs de polythélène à tous les propriétaires en 1966. L'année suivante Hector Dubois devient le responsable de la municipalité pour la disposition des déchets.

f. LES POMPIERS

Au début du siècle, le feu fait beaucoup de ravage chez nos pionniers. Très tôt, on s'intéresse à la protection contre ce fléau destructeur. En 1944, le magasin Bertrand et la demeure Gatien sont consumés par les flammes. L'année suivante, c'est l'école Saint-Jacques; puis en 1953, le garage et la maison d'Oscar Moreau sont rasés. En 1955, c'est la maison d'Aimé Joubert. En 1956, le magasin de J.A. St-Germain brûle et on ne peut rien sauver. Et tous se souviennent de l'explosion survenue au restaurant Matte, tragédie qui a fait neuf victimes.

Mais on cherche d'abord à protéger les forêts. Dès 1934, E. Tremblay devient responsable d'émettre des permis de feu. Plus tard, un comité est formé, où L. Séguin est officier, tandis que Ernest Gatien et Alphonse Trottier sont volontaires. Napoléon Bertrand reçoit les appels du ministère responsable des feux de forêts durant les années quarante. Dès le début des années cinquante, Jules Ross devient "garde-feu" en chef. C'est alors Jos Ménard qui donne les permis aux brûleurs de papier. Puis on achète un peu d'équipement. Cependant, en 1957, conjointement avec le township de Capreol, Hanmer procède à l'achat d'un camion à feu et projette la construction d'un poste de pompiers au coût de \$25 000. Le comité s'organise, composé du "chef de feu", d'un chef-adjoint, de deux capitaines et de seize pompiers volontaires qui paient \$5.00 pour faire partie de l'Association des pompiers volontaires. Alcide Denis est le premier chef des pompiers et Oscar Piquette son adjoint. Ils prévoient tout de suite une ligne de téléphone privée pour le chef. En 1958, il

est convenu que le poste de pompiers construit dans le township de Hanmer, au coin des rues St-Isidore et Lafontaine, serve aux deux townships.

Si les pompiers, même bien équipés, ne réussissent pas à maîtriser tous les feux, ils collaborent souvent très efficacement à réduire les dégâts et apportent un secours précieux à la population.

g. L'ELECTRICITE

Nous lisons sur une petite carte de l'hôtel de Hanmer, en 1910: "electric light in every room." F.J. Dennie a-t-il réussi à installer l'électricité? S'agit-il d'un "delco?" Nous savons qu'un "delco" est installé au couvent le 16 octobre 1945. C'est alors que la lampe à pétrole disparaît⁽¹⁶⁾.

De 1935 à 1950, la municipalité demande, insiste, envoie des lettres et des délégations à Toronto pour obtenir l'installation du pouvoir électrique entre Hanmer, Blezard et Chelmsford. Enfin, en 1947, le projet se réalise. Son apparition a un effet magique. Les appareils électriques se multiplient dans les maisons.

16. Chroniques du Couvent St-Jacques de Hanmer, 1942-53,
16.10.45, p.56.

Six ans plus tard, on installe des lumières dans les rues du village. Les deux municipalités partagent le coût des lumières des frontières communes. Ce n'est qu'en 1957, que l'on trouve dans les procès-verbaux, les premiers comptes d'électricité, très modestes par ailleurs, de \$2,70.

Ainsi, à Hanmer, l'électricité apporte tous les bienfaits que l'on croît indispensables aujourd'hui.

IV

Economie

IV L'ASPECT ECONOMIQUE

L'économie d'un pays est influencée en grande partie par sa géographie. Ainsi, les régions du Canada sont très différentes des Maritimes aux Prairies. L'Ontario jouit d'un prestige particulier dû à une heureuse combinaison de richesses naturelles, de capitaux, de technologie. Dans le Nord-Ontario, la nature a pourvu le sous-sol d'une grande quantité de minerais sans toutefois négliger la qualité du sol pour favoriser l'agriculture⁽¹⁾. Aussi, pour subvenir à leurs besoins vitaux tels que manger et s'abriter, les gens de Hanmer ont développé l'agriculture. Jusqu'en 1950 l'agriculture est le centre de la vie économique des gens de Hanmer.

1. L'agriculture

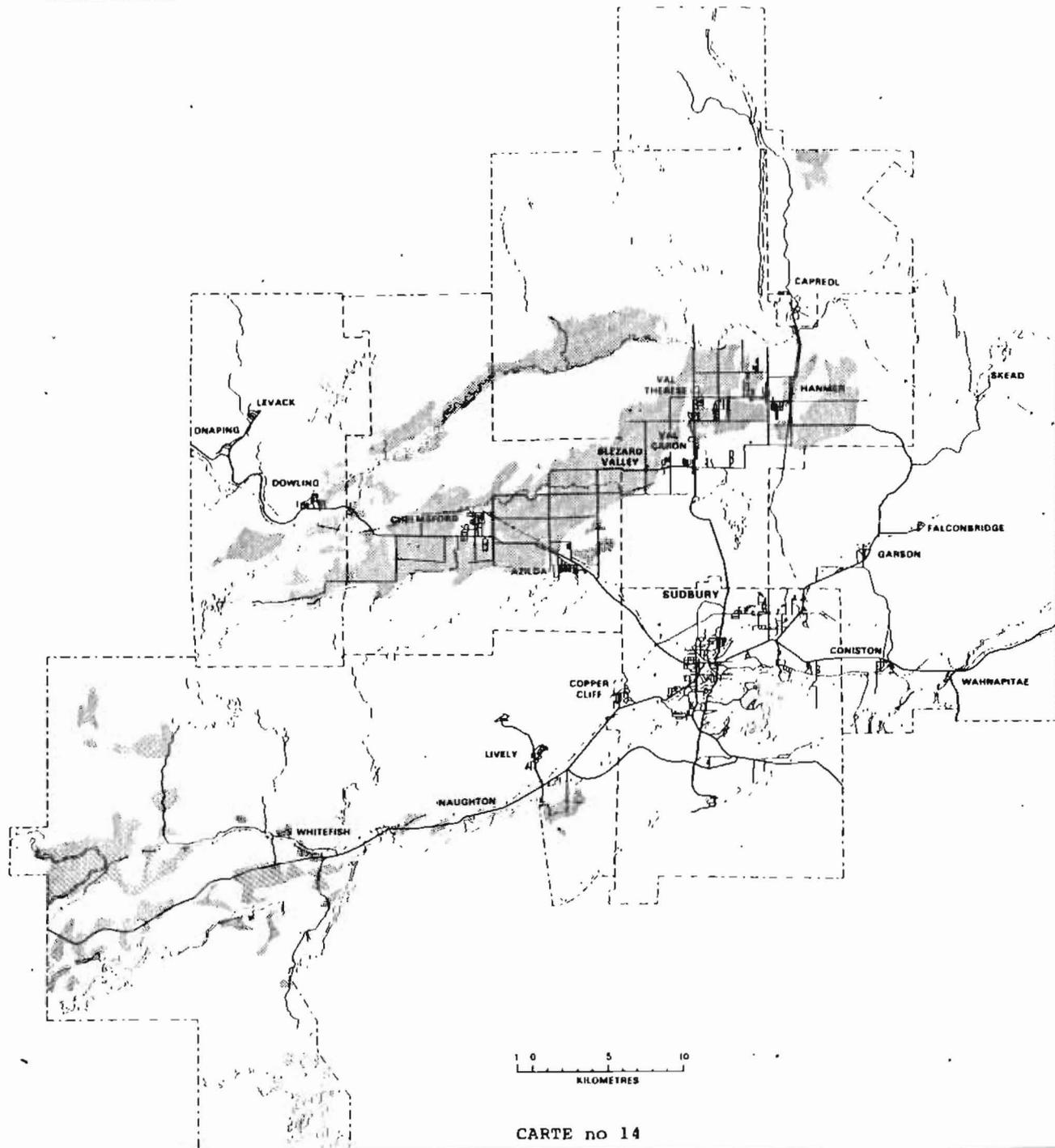
Selon l'évaluation de 1945, il y a 82,1% des familles qui vivent des produits de l'agriculture. En 1960, il n'en reste que 4,8% sur les fermes. 52,5% sont devenus des mineurs et 13,8% travaillent à la construction, tandis qu'un autre 10,6% assurent le transport des différents produits.

Si le développement de la région a été et, dans une grande mesure est encore axé sur l'exploitation des réserves minérales, l'agriculture joue un rôle important dans l'économie de la région, spécialement de la Vallée.

1. Voir carte no 14, Réserve agricole, p. 60

RESERVE AGRICOLE

TRACÉ DE
RÉSERVE AGRICOLE



Réserve agricole

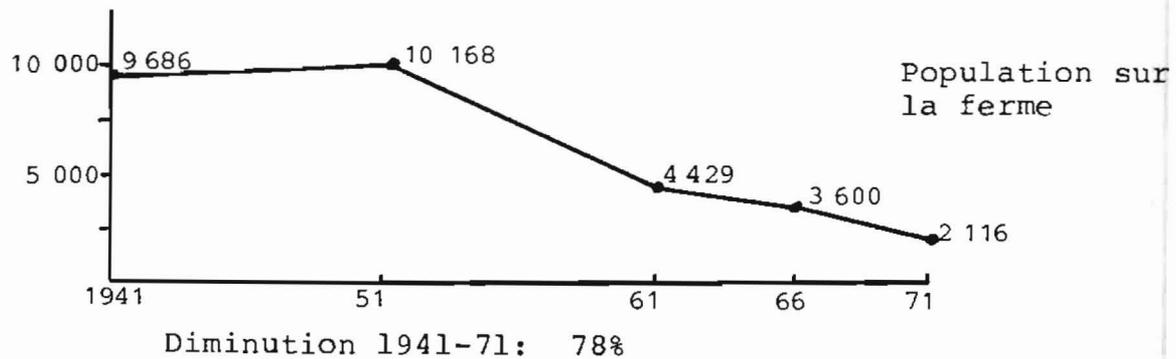
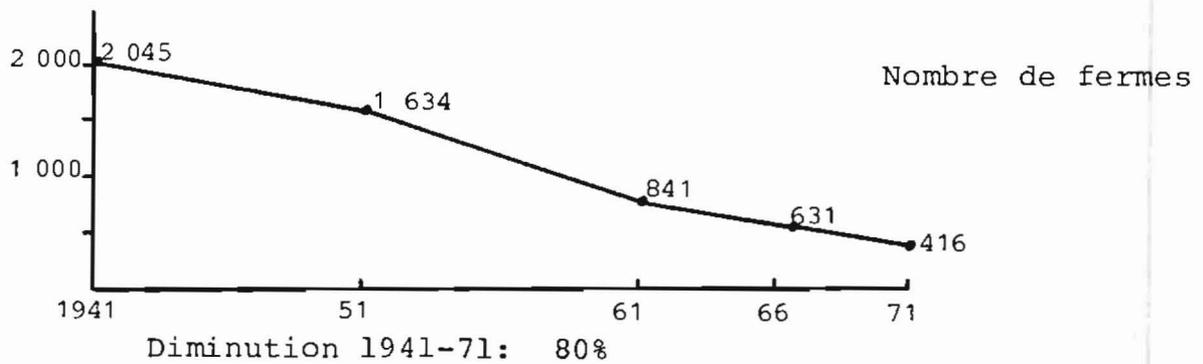
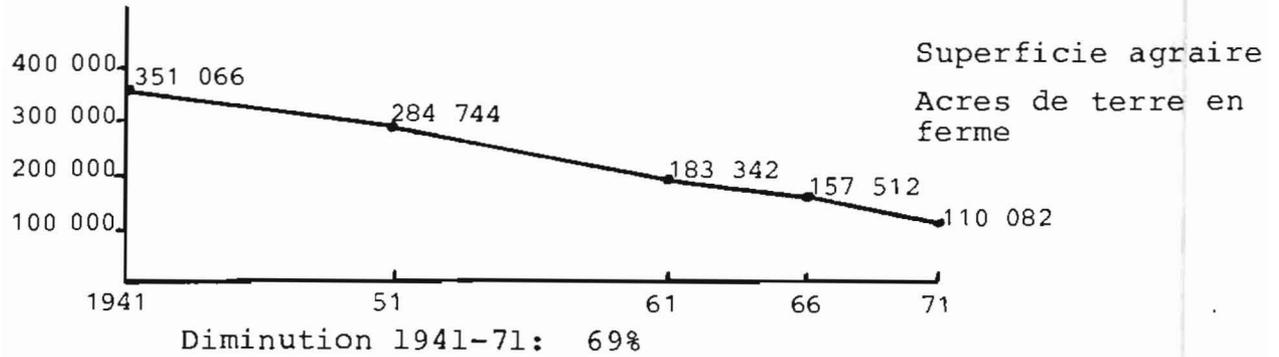
60

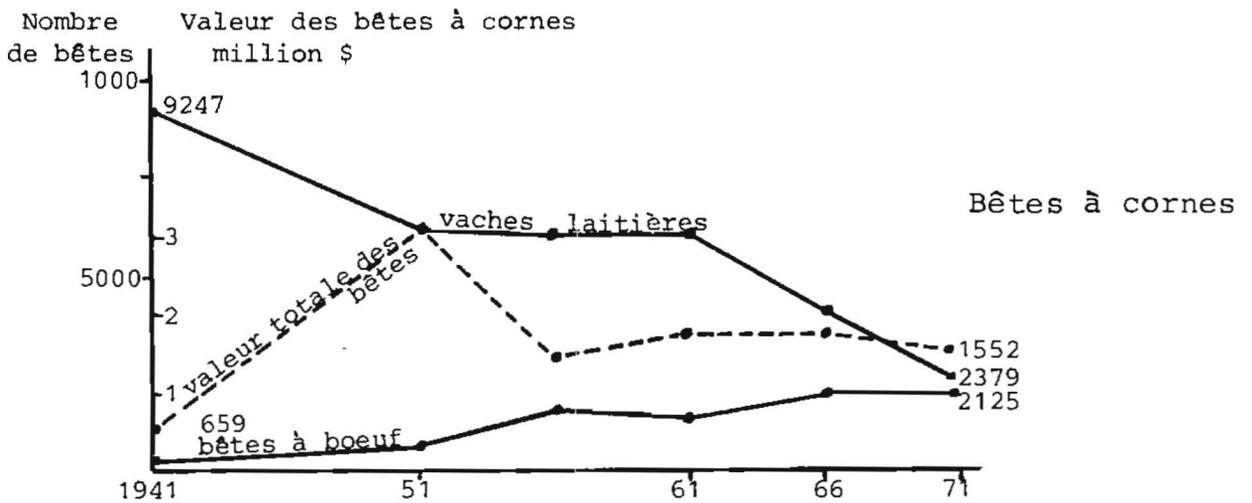
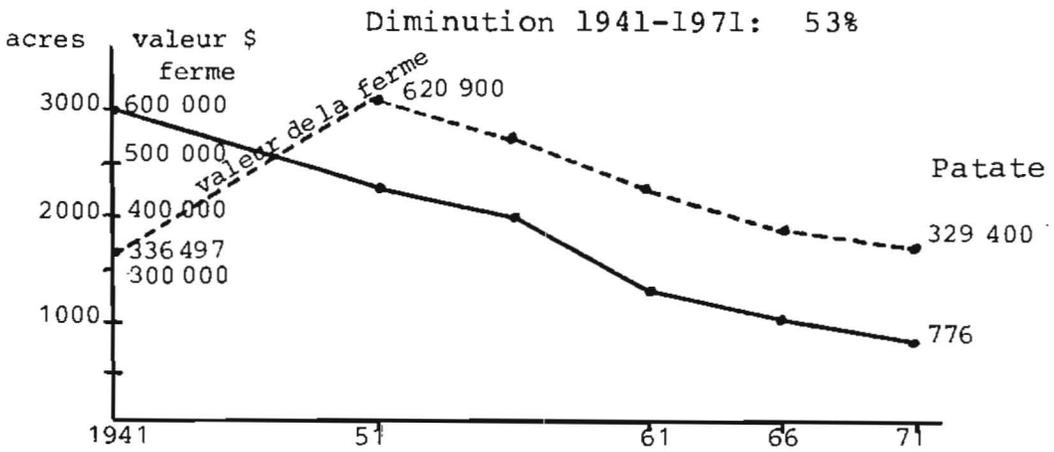
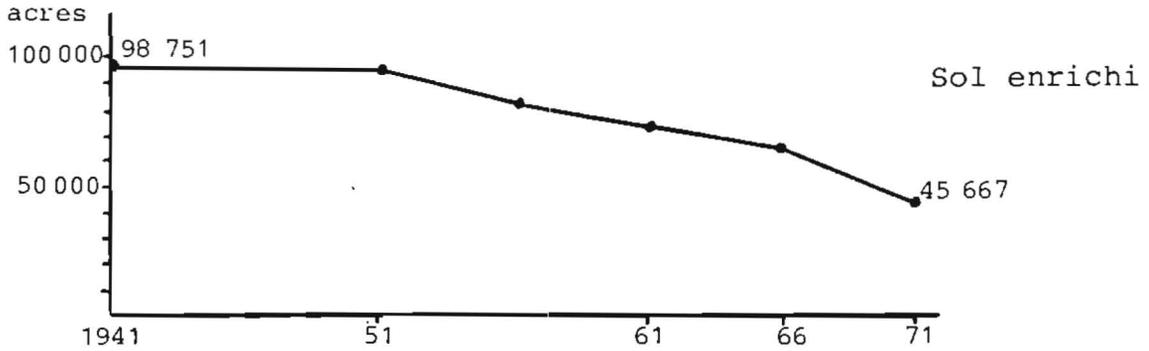
1 0 5 10
KILOMETRES

CARTE no 14

L'agriculture dans le district de Sudbury

1941 - 1971





Valeur économique des fermes du district de Sudbury
1951 - 1971

District de Sudbury					
Années	Nombre de fermes occupées	Nombre de fermes selon la valeur des produits vendus			
		\$10 000 - et plus		\$5 000 - 9 999	
		Nombre	% du total	No	% du total
1951	1 634	6	0.4%	31	2.0%
1961	841	20	2.4%	82	9.8%
1966	631	34	5.4%	82	13.0%
1971	416	70	16.8%	31	7.5%

D.B.S. Recensement 1951 - 1971, section de l'agriculture

Déclin de l'agriculture dans le district de Sudbury
1941 - 1971

Nombre de fermes cultivées	80%
Nombre de fermes commerciales	82%
Population sur les fermes	78%
Acres de terre cultivée	69%
Sol amélioré pour la culture	53.8%

Au début, les bûcherons ont préparé le terrain mais la découverte du nickel a transformé la région qui est devenue l'un des plus grands centres miniers du monde.

Ce territoire du Bouclier canadien est favorable à l'agriculture. Selon l'arpenteur provincial en 1894, il y aurait 80% du township qui serait propice à la culture. La matière organique du sol est pauvre en nitrogène mais 67% à 75% des terres sont constituées d'argile qui font de bonnes terres arables si l'on ajoute l'engrais nécessaire. Aussi les colons savent l'apprécier car ils disent: "Notre sol est bon pour tout, des fraises jusqu'au blé de première qualité". Et Baine de conclure que dans la vallée, on trouve la culture de tout: framboises, radis, oignons, choux et carottes. Roussel en 1925, dans son Guide du colon du Nouvel-Ontario affirme qu'à partir des frontières interprovinciales du Québec et de l'Ontario, sur une distance de 560 km en se dirigeant vers l'ouest, vingt millions d'acres de terres arables s'étendent sur une profondeur qui varie de 40 à 100 km⁽²⁾.

2. La patate

Dans le township de Hanmer la culture de la patate réussit bien.

2. P.M. Roussel, Guide du colon du Nouvel-Ontario, p.17



Théodore Despatie, le roi mondial de la patate en 1949.



Le couronnement du roi de la patate par le Dr R. V. Chappel. Debout: Walter Maund. A gauche J. Léo Gauthier, Mme Despatie (née Aldéa Ménard), Théodore Despatie.

En 1949, Théodore Despatie est proclamé, le "roi mondial de la patate". Depuis plus de 28 ans, Théodore travaillait à améliorer sa culture de patates. Lors du banquet à l'hôtel Nickel Range de Sudbury pour le couronnement du roi de la patate, le député provincial S. Gemmel reconnaît le travail de M. Despatie en disant: "le sol de la Vallée est particulièrement bon pour la culture de la patate, mais pour en produire d'aussi remarquables, ça prend plus que de la bonne terre. Ça prend un bon fermier". C'est pour avoir participé au "Royal Winter Fair" que Théodore a gagné le championnat.

La famille Despatie et les gens de Hanmer ne l'oublieront jamais, car les fêtes du couronnement ont attiré une réputation enviée non seulement à la famille mais à tout Hanmer. Aussi, le Conseil municipal a "versé \$50.00 en don à Théodore Despatie pour l'honneur qui rejaillissait sur tout le township"⁽³⁾.

3. L'érablière

Dès les débuts, Théodore Despatie entaille ses érables pour faire du sirop et du sucre pour la famille. Il construit une cabane à sucre où chaque printemps c'est le rendez-vous. En 1947, ses fils construisent une belle cabane neuve.

Depuis 1967, un de ses fils, Lucien, entretient 1 500 érables sur plus de 0,4 hectare de terre située sur le Dominion Drive. Chaque année, il entaille ses érables au mois de mars. La sève recueillie produit en moyenne de 315 à 360 litres de bon sirop d'érable.

3. Minute Book Hanmer 1945-57, p. 158



La cabane à sucre bâtie en 1947 par Ted, Louis et Lucien Despatie



Lucien Despatie entaille
un érable.



Lucien et ses deux
fils, Richard vers
1972.

Dès avril, les élèves des écoles primaires de la région viennent visiter l'érablière Despatie. Chaque étudiant revient de cette classe-visite avec un carré de sucre, ou un verre de tire, heureux d'avoir passé une journée mémorable à la cabane à sucre.

4. Le magasin général

Pendant près de quarante ans, Joseph A. St-Germain marchand général du village, est témoin du développement constant de la communauté. En contact direct avec toute la population locale, il "vit" les événements avec tous les braves du hameau.

Fils du pionnier du même nom, Joseph, "Jos" acquiert la propriété au coin de Notre-Dame et Boulevard Côté, lorsqu'encore célibataire au début des années '20. (Cette bâtisse avait abrité auparavant un commerce de ferronnerie et une salle de billard).

Il loue "ce coin" à M. Léo Gravel pendant que lui-même passe quelques années à Détroit pour y apprendre un métier. Il y revient définitivement en 1933 avec sa famille, en pleine époque de dépression. Aux instances des gens de la place, désœuvrés par le manque d'emploi, il réussit à remettre la salle de billards sur pied - éclairée à la lampe à gaz "Coleman". Cette dernière doit être "pompée" tous les jours; ses deux pochettes incandescentes attirent les moustiques qui s'y brûlent les ailes ou détruisent les lanternes sans pitié!

Avec un capital de \$10.00, Jos A. St-Germain commande quelques boîtes de friandises qu'il étale sur les tablettes dans la pièce d'en avant; il ouvre ainsi le restaurant, genre "Ice Cream Parlour" de l'époque. On y sert des gros cornets à 5¢ chacun ou même des cornets doubles pour 10¢! La glacière: il faut y penser à l'hiver et retirer les blocs de glace de la rivière. On les conserve dans un immense carré aux murs de planches rempli de bran de scie. Tous les jours il faut y recourir, y extraire un gros bloc - le hacher - le "saler" et "empaqueter" le bidon de crème glacée. Méthode qui connaît ses déboires les jours de grandes chaleurs!

L'établissement grossit et prend bientôt l'allure de magasin général avec les caractéristiques de l'époque: épiceries, merceries, boucherie, quincaillerie: des pompes à eau, des "pointes" à eau (puisque à Hanmer, on y trouve de l'eau potable presque partout) des balais, des clous, de la peinture, des licous pour les chevaux; le nécessaire pour réparer les nombreuses crevaisons de pneus; du pétrole ("coal oil"), des mèches à lampe, etc. Pendant un certain temps on y retrouve même la chaise du barbier - pour la coupe de cheveux du samedi soir.

Les heures d'ouverture: tôt le matin jusqu'à tard le soir! La clientèle: A 8 heures du matin - on ouvre pour les enfants d'école qui se procurent calepin, règle, caramels, 5¢ de gâteau sec au gingembre pour le goûter ou encore 2¢ de pistaches salées. En soirée, les gens du village viennent fraterniser. On y discute politique, température, événements locaux. Le dimanche, lieu de rencontre par excellence et d'ailleurs le seul en dehors de l'église. On ouvre une heure avant la grand'messe pour

permettre aux gens de la campagne de se réchauffer, de reprendre souffle avant de se diriger à l'église pour 10h00. Après la messe on ouvre de nouveau et tous se dirigent vers le magasin. Les chefs de famille viennent chercher une traite pour la famille ou la provision de tabac à pipe Alouette pour la semaine. Tout le monde se connaît par son p'tit nom. On annonce un tir-aux-poules ("shooting-match") pour l'après-midi chez un tel, ou un rigodon dans la 2^e concession chez un autre. Sur le mur, l'image du Sacré-Coeur avec son exhortation: "Ne me blasphémez pas", impose le respect et contrôle les langues...

L'hiver on y retrouve la chaleur de la fournaise. On se raconte des balivernes. L'été on y apporte les bleuets, les framboises pour un marché rapide. On se désaltère avec un crème-soda rouge! En toute saison on vient y attendre l'autobus. On vient y attendre un ami. Afin de ne pas décevoir personne, on ferme vers 11h00 du soir. C'est la routine quotidienne. Un seul jour de l'année voit la porte close: Noël.

Ce magasin du coin, mon père, de raconter Ange-Annette, en a fait sa mission - entièrement au service du public pendant quatre décennies. D'une patience presque exceptionnelle, surtout au comptoir des bonbons à la "cenne", il respecte le choix capricieux du bambin qui a trois sous à dépenser, les yeux très grands et le désir gonflé. A l'occasion, je l'entends rappeler les groupes à l'ordre dans la salle de billards: "Allez, allez, là!" Et parfois: "Sainte pépîne!" C'est là son plus gros juron! Il a fixé un couvre-feu pour les étudiants. Personne reste-là à flâner. Et sur ce point, il reste ferme. Je le vois derrière le comptoir avec son



Magasin général de Joseph A. St-Germain
vers 1940.



Jos St-Germain derrière le comptoir
Madame Lorinda St-Germain (Lemaire)
apporte la touche féminine aux éta-
lages: 1957.



Le feu qui détruit le magasin
général de Jos St-Germain
28 décembre 1956.



Nouveau magasin, reconstruit au même endroit:
coin boul. Côté et rue Notre-Dame, 1957.

tablier blanc - sa pipe fidèle, ses propos accueillants, épaulé par son partenaire affable, ma mère... C'est elle qui veille aux étalages, apportant la touche féminine. Tous les deux jouissent de leur travail. Ils y sont à l'aise et des plus heureux. En 1949 l'électricité vient alléger les tâches. L'intérieur du magasin subit plusieurs transformations et adaptations avec les années. Toutefois une triste épreuve s'abat un jour de décembre 1956. Dans l'espace de quelques heures, en plein coeur de midi, un feu-éclair anéantit la vieille bâtisse d'épinière trois jours après Noël. Tout ce que l'on peut sauver des flammes: trois balais dans un p'tit baril à clous. Des larmes coulent. C'est la fin d'une époque. Mais on a le courage de recommencer. Un nouveau magasin surgit sur ce coin dès l'été 1957. (4)

-
4. Raconté par Ange-Annette St-Germain, - fille de Joseph A. et Lorinda St-Germain et membre de la communauté des Soeurs de la Charité d'Ottawa depuis 1954. Son père est arrivé à Hanmer en 1900 à l'âge d'un an. Ange-Annette est née à l'Ile-du-Calumet, Comté de Pontiac d'où venait sa mère, mais grandit à Hanmer où elle fréquente l'école St-Jacques du village de la 1^e à la 12^e année. Dans ses temps libres: commis au magasin. Institutrice, elle enseigne à Blezard Valley, Coniston, Ottawa, Paincourt. Elle revient à Hanmer, comme directrice de l'école Notre-Dame de 1966 à 1976. Présentement à Windsor, elle dirige l'école Ste-Thérèse.

5. Une ferme laitière

La ferme laitière des Charette est une entreprise qui dura presque cinquante ans dans la paroisse de Hanmer. Située à environ trois kilomètres à l'est du village dans le township de Capreol - alors non organisé - cette ferme laitière est toujours la propriété de Canadiens français passant de père en fils ou entre membres de la parenté.

En 1911, Alexandre et Bernadette Lavallée obtiennent du gouvernement un terrain gratuit (Free grant-settler lot) de 1,4 hectare. Notons que la moitié-est du lot 10 est dans le township de Capreol. D'abord ces braves colons défrichent le lot.

En 1919, Isidore et Domithilde Bertrand achètent cette ferme pour l'ajouter au lot adjacent. On sait qu'ils possédaient déjà la moitié-ouest du lot 9 obtenu aussi sous le "free grant settler act". La ferme de 2,4 hectares (240 acres) passe ensuite aux mains de leurs deux fils: Emmanuel qui épouse Rosanne Bérubé et Napoléon marié à Bernadette Lelièvre en premières noces et à Blanche Dubois en secondes noces. Ce sont eux qui commencent le commerce de la vente du lait en 1920 sous le nom de Laiterie Capreol. Une grange de cinquante par onze mètres, deux silos et une usine de pasteurisation sont bâtis successivement.

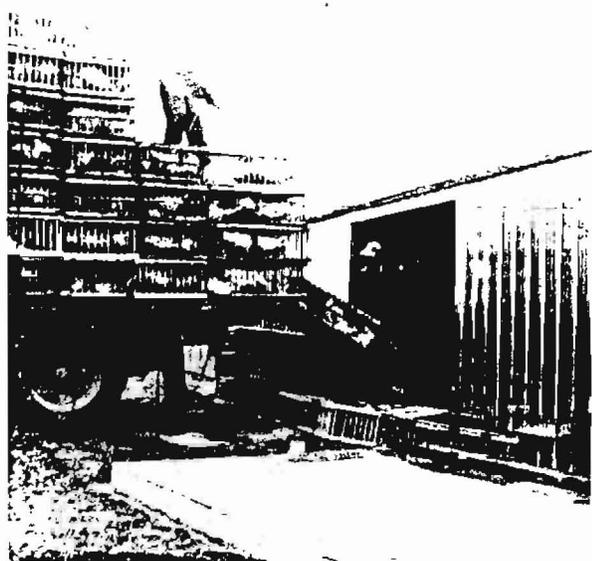
En 1942, Emile Charette dont l'épouse est Marie Dubé achète la ferme Bertrand de son beau-frère. C'est en 1946 que deux des fils Charette achètent la ferme: Fernand marié à Gilberte Turenne et Albert époux de Yvonne Le Rossignol. Ils font progresser le commerce qui compte alors 85 vaches Holsteins pures races. Ils y construisent une nouvelle usine de pasteurisation et deux maisons neuves. En 1958,



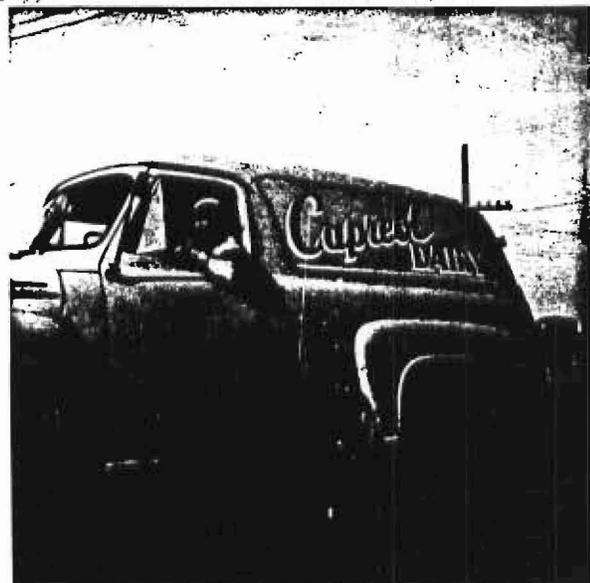
M. Fernand Charette devant sa grange vers 1942



M. Albert Charette à droite avec Léo Démoré, son employé et un boeuf pure race: Holst



L'arrivée des 4 000 poules à la ferme, 5 novembre 1958



Le camion des Charette pour la livraison du lait

ils y ajoutent un poulailler moderne pour recevoir 4 000 poules. Le lait et les oeufs sont vendus de porte en porte en camion à Hanmer et à Capreol, beau temps, mauvais temps, sept jours par semaine. Comme le lait sur la ferme ne suffit pas, les Charette achètent du lait des fermiers environnants: des Landry, des Lachance, des Denis, des Plante, des Deschênes, des Charbonneau et d'autres encore. A ce moment là Maurice Bigras du même rang, propriétaire d'une grande ferme possédait la laiterie Garson et pasteurisait son lait à l'atelier des Charette pour le distribuer de la même façon dans Garson-Falconbridge. Le commerce du lait des Charette est des plus prospères pendant près de 25 ans.

Plusieurs facteurs contribuent à la décision des propriétaires de cesser l'entreprise. D'abord, les fermiers se font de plus en plus rares dans la paroisse car ils laissent la terre pour travailler aux mines de l'Inco et de Falconbridge où c'est plus lucratif et les heures de travail sont moins longues. Ce sont des facteurs très attrayants pour les jeunes. Il est très difficile, alors pour les Charette de trouver de la main d'oeuvre pour les fermes.

La production locale du lait ne suffit plus, il faut acheter du lait de l'extérieur et le gouvernement exige que ce lait soit transporté par un camion citerne. De plus il exige aussi que les fermiers conservent leur lait dans des réservoirs en acier inoxydable. Comme la plupart des fermiers ne peuvent rencontrer un tel surcroît de dépenses, ils abandonnent la production pour s'embaucher dans les mines.

L'hydro de l'Ontario en 1965, veut acheter une partie de la ferme Charette pour y bâtir une centrale, mais plutôt que de contester l'expropriation en cour, les frères Charette vendent 1 hectare à l'Hydro. L'autre 1,4 hectare de la ferme est insuffisant pour produire assez d'alimentation pour un troupeau de 85 bêtes.

En 1969, les propriétaires, face à tous ces problèmes, décident d'abandonner le commerce du lait et des oeufs. On vend le commerce à la Laiterie de Sudbury et les vaches et les machines sont vendues une à une.

Aujourd'hui, la ferme n'est pas cultivée, les fondations d'une grange sont défaites, les deux silos sont solides comme des sentinelles, le poulailler, la laiterie, les remises sont abandonnés. Fernand Charette et son épouse demeurent sur la ferme sans la cultiver.

Le sol que ces braves ancêtres ont défriché à la sueur de leur front se recouvre peu à peu de branches et selon eux dans 25 ans ce sera encore une terre à défricher. (5)

6. Le financement de la municipalité

Si la municipalité a pour fonction d'organiser et d'administrer les services essentiels au bien-être, au progrès et à la sécurité de la collectivité, il lui faut des fonds, car elle n'en produit pas d'elle-même. Elle

5. Texte de Mme Fernand Charette, (née Gilberte Turenne). Voir biographie: "Une femme d'action", p. 108

a deux sources de revenus: les taxes et les subventions des gouvernements provincial et fédéral.

L'impôt foncier est la plus ancienne contribution exigée par les municipalités pour obtenir les revenus nécessaires pour assurer tous les services voulus. L'estimateur prépare chaque année le rôle d'évaluation -- document officiel dans lequel est consignée la valeur des immeubles situés dans le township. Quand le secrétaire-trésorier prépare le budget, il se base sur la valeur estimée des propriétés. Le conseil vote ensuite le taux des taxes pour l'année. C'est la taxe foncière générale qui sert à défrayer les coût d'administration de la municipalité et les autres dépenses dont la population bénéficie.

Le conseil peut aussi obtenir certains revenus des permis et des licences qu'il émet: taxi, magasin, etc. Les subventions du gouvernement viennent compléter les fonds de la municipalité. Ces subventions sont octroyées selon les besoins des écoles, des chemins...

7. Le travail à Hanmer

a. LES EMPLOYES MINICIPAUX

Pour nous donner une idée de la prospérité dans la municipalité, nous jetterons un coup d'oeil sur les salaires. Si nous pouvions comparer le prix des denrées de l'époque, nous pourrions élaborer davantage.

Il semble bien que le salaire le plus élevé de 1904 soit celui du secrétaire-trésorier: \$125 par l'année. Nous voyons un décalage à partir des années cinquante. Les affaires se multiplient et les services de la municipalité augmentent en proportion. Alors, en 1957, on engage un deuxième secrétaire. Et en 1967, on commence à séparer le trésor du secrétariat. Parallèlement, le maire et ses conseillers, en 1904, reçoivent respectivement \$2 et 1,50 pour chaque assemblée. Jusqu'en 1935, cette rémunération ne varie pas beaucoup. En 1945 le maire et ses conseillers reçoivent \$5 chacun. En 1950, le maire reçoit \$500 pour l'année, et en 1955, \$175 par mois.

Ce que l'on donne à un homme pour une journée de travail pour la municipalité est aussi très significatif. Disons d'abord qu'en 1904, une journée de travail c'est dix heures. Ce n'est qu'en 1937 que l'on réduit à huit heures une journée de travail. Au tournant du siècle, un homme gagne donc 50¢ par jour, pour dix heures de labeur! Ce n'est qu'après 1956 que le journalier est payé à l'heure et selon le genre de travail qu'il accomplit. Dès 1912, un homme qui travaille pour la municipalité avec une paire ("team") de chevaux reçoit \$3.50 par jour, en 1950 il reçoit \$8.50 tandis qu'en 1955, avec un camion de trois tonnes, sa journée vaut \$24,00. Pendant les années soixante le travailleur se spécialise et la rémunération doit convenir.

Mentionnons de plus quelques différences selon le genre de services rendus. En 1917, le vérificateur des comptes reçoit 35¢ l'heure, l'inspecteur de clôture 20¢ l'heure et ses dépenses, l'assesseur 40¢ l'heure, les officiers du bureau de santé 30¢ l'heure.

Vers 1965, on accorde des vacances aux employés. Deux semaines de vacances pour les employés qui ont dix ans de service.

b. LES COMMERCES

Quels sont les commerces que l'on trouve à Hanmer? Un permis d'hôtel est donné à Olivier Lalande (lot 1, concession 2) en 1904.

Avant 1950, les habitants, en majorité cultivateurs, vivent tranquilles sans trop de changement à leur train de vie. Un premier taxi reçoit un permis à cette époque: ses tarifs sont 50¢ le premier mille et 20¢ les autres milles. En 1956, un autre taxi est autorisé et en 1968 un autre encore.

Un Cocktail Bar est ouvert en 1955 puis en 1956 un restaurant; en 1959 un Snack Bar; des étalages de frites, légumes et une épicerie en 1961, enfin, une pâtisserie et goûter en 1963. Le grand centre d'achat commencé en 1957 et réalisé pour le centenaire de la Confédération en 1967 devient le centre commercial pour toute la population.

La distribution du lait est passée entre plusieurs mains. La Maple Leaf Dairy obtient un permis en 1955. Quatre ans plus tard, la Palm Dairy obtient aussi son permis. En 1958, la municipalité exige que les laitiers renouvellent chaque années leur permis. Ainsi Standard Dairy, Capreol Dairy obtiennent un permis.

Fait notoire, cependant, en 1969, 367 permis de construction ont été donnés mais seulement 197 en juillet 1976.

8. Le coopératisme

"L'avenir des Franco-Ontariens est dans le pouvoir économique; et le pouvoir économique est dans les coopératives" diront certains économistes. Pour M. Gaëtan Gervais, professeur d'histoire à l'Université Laurentienne: "vouloir l'épanouissement culturel et social des Franco-Ontariens, c'est du même coup réclamer leur développement économique". La famille et la terre ont fait survivre le Francophone en Ontario mais c'est aussi en partie ce qui l'a condamné à un état d'infériorité économique.

Une structure économique qui peut nourrir l'espoir d'un demi-million de Franco-Ontariens, c'est possiblement la coopération. Les coopératives doivent donc devenir un outil privilégié de notre développement économique car "sans ce pouvoir", dit encore le professeur Gervais, "la culture française est vouée à la disparition. Les Franco-Ontariens doivent à tout prix s'approprier un pouvoir économique; c'est par là que passe notre avenir".

M. Sam Steinberg en donne la preuve tangible aux 165 finissants de l'Université de Montréal, en Commerce: "vous les Canadiens français, vous vous mettez dos à dos, nous, les Juifs, nous travaillons main dans la main. Je suis venu et vous vous êtes engouffrés dans mes magasins par manque de coopération. Jeunes Canadiens français, je vous

dis trois choses: travaillez, épargnez, étudiez et demain vous serez maîtres dans votre province. Il continue: vous n'étudiez pas et ce sont mes compatriotes qui sont les premiers dans les universités. Vous n'étudiez plus, vous jouez. Vous ne voulez plus travailler, vous les Canadiens français, vous voulez la journée de huit heures, de six heures et bientôt de quatre heures. Vous serez nos serveurs et nous continuerons de vous dominer". Voilà la recette du président de la chaîne de magasins en alimentation Steinberg et des magasins Miracle Mart. Donc, nous pouvons conclure avec M. Gérard Lafrenière, directeur du Centre d'éducation permanente à l'Université Laurentienne que le fondement essentiel de l'avenir du Franco-Ontarien est dans le mouvement coopératif.

Il faut bâtir une certaine infra-structure économique qui puisse servir d'agent de ré-incarnation des valeurs culturelles que nous partageons. Actuellement, la force économique des Franco-Ontariens (environ 460 000 - 5,5% de la population ontarienne) est à peu près nulle. Comme force politique, nous sommes à toutes fins pratiques inexistantes. Sur 125 députés à Queen's Park il y a 5 francophones. Sur environ 100 000 fonctionnaires, 4% sont des francophones. Il est donc essentiel de faire face au problème de façon collective car ce n'est que collectivement que nous serons relativement forts. Nous pouvons nous doter d'une foule d'institutions économiques qui redonneraient une dimension réelle à notre existence de Franco-Ontariens. Ces instruments nécessaires, nous les avons déjà: ce sont les caisses populaires et le mouvement coopératif..

Qu'est-ce qu'une coopérative?

Une coopérative est une association de personnes qui possèdent et contrôlent démocratiquement une entreprise qu'elles opèrent et utilisent en vue de satisfaire aux meilleures conditions possibles, des besoins personnels et communautaires.

Selon les principes fondamentaux de la coopération, les coopérateurs ont comme devise: "Chacun pour tous, tous pour chacun". Les coopératives apparaissent donc comme des entreprises différentes aux entreprises capitalistes à trois points de vue: la propriété, l'administration et le partage des bénéfices⁽⁶⁾.

a. LE CERCLE AGRICOLE

Après la Seconde Guerre mondiale une centaine de cultivateurs forment le cercle agricole. Chaque fermier paye sa carte de membre: \$1.00 par année.

Le premier président du cercle agricole est Jules Ross. Eugène Bourgeault lui succèdera. Jos St-Michel agit comme premier secrétaire et le dernier sera Emilien Lelièvre. Les assemblées ont lieu à l'hôtel Tremblay.

Dès le début on organise des concours de labours. Vers 10h00 le matin les fermiers arrivent avec leur charrue et leurs deux chevaux. Chacun a une planche de

6. Entrevues préparées par un groupe d'étudiants, l'Université Laurentienne.

labour à faire. Voici certains critères pour l'évaluation du meilleur guéret. D'abord pour participer, il faut être membre. Il n'y a pas de limite de temps pour accomplir le travail. Il faut tracer un sillon profond et deux petits coups pour tout recouvrir. Les guérets relevés doivent se toucher. Il semble bien, selon un des participants, qu'il ne faut pas malmener ses chevaux. Le laboureur perd des points s'il crie et s'il fouette ses chevaux. Un agronome de Warren vient juger le labour.

On remarque parmi les concurrents, Madame Wilfrid Quesnel (née Hélène Landry) qui gagne souvent le prix de participation. Vers 1939, Jos Kingsley participe, pour la première fois avec son tracteur neuf. Chaque année ensuite il y a des tracteurs qui remplacent les chevaux. Fait que plusieurs se souviennent en 1944, il y a 44 tracteurs.

Quel trophée gagne le cultivateur qui fait le plus beau labour? Parfois, c'est une grande assiette en argent. Alcide Pharand reçoit ce trophée vers 1947. Un pionnier, Armand Dubois fait la présentation. Madame Pharand (née Gabrielle Plante) conserve précieusement ce souvenir. Parmi les gagnants d'une assiette d'argent, mentionnons Alexis Denis, Delphis Landry et Fernand Charette.

Les femmes préparent le souper aux fèves au lard, avec du pain chaud et des tartes pour toute la paroisse. C'est une fête annuelle inoubliable.

Une autre activité du cercle agricole, c'est le déjeuner-causerie. Un invité adresse la parole et les cultivateurs mangent les meilleures crêpes de l'année.

Le cercle agricole voulait encourager les cultivateurs à travailler ensemble et à s'entr'aider.

b. UNE COOPERATIVE DE PATATES A HANMER

Au début des années cinquante, les membres du cercle agricole organise une coopérative de patates. Les débuts sont prometteur. On projette la construction d'un édifice spacieux à l'endroit où est aujourd'hui l'hôtel Nickel Belt. Le deuxième étage devait servir de salle municipale. Les membres doivent verser \$100,00 pour être coopérateurs.

Eugène Bourgeault est le président avec Roméo Pharand et Nelson Landry comme collaborateurs. Le commis est Adrien Joliat.

En ce temps là, un "habitant" qui sème 125 poches de 34 kg (75 livres) peut récolter 1000 poches de bonnes grosses patates.

Cependant, cette première tentative de coopérative est un échec car les coopérateurs ont tout perdu.

Puis on assiste à l'abandon des terres par les cultivateurs qui s'embauchent à la mine de plus en plus vers les années soixante.

c. LA COOPERATIVE ALIMENTAIRE DE HANMER

C'est à l'ACFO régionale que revient le mérite d'avoir lancé vers 1975 l'idée de coopération pour l'alimentation à Hanmer.

La première rencontre est décevante. Cinq personnes seulement se sont rendues. Par la suite, le nombre d'intéressés a augmenté à un rythme assez constant jusqu'à une centaine. L'entreprise sera rentable et Hanmer fonde une coopérative alimentaire le 16 novembre 1976. Le Conseil d'administration nomme Mme Claudette Normand gérante. Après trois ans, grâce à la collaboration de tous les membres, la coopérative d'alimentation de Hanmer compte 162 membres qui partagent le même besoin de s'engager tout en réalisant des économies importantes.

La coopérative alimentaire de Hanmer est un magasin où les clients sont à la fois consommateurs et propriétaires. On y fait son épicerie chez-soi. Ce magasin "coop" offre une bonne variété de produits. Il est situé sur la route 69. La part de \$100.00 que chaque membre verse lui accorde le titre de propriétaire. En devenant membres, les coopérateurs s'engagent à fournir quatre heures de travail bénévole et à déboursier \$9 par mois. Les heures de bénévolat sont consacrées à l'entretien et aux tâches reliées à la vente tandis que les frais mensuels couvrent les coûts d'administration tels que le loyer, le téléphone, l'électricité. Ces obligations entraînent des privilèges qui dépassent de beaucoup les attentes.

A la coopérative toutes les denrées alimentaires sont vendues aux membres qui réalisent des économies de 15 à 40% des prix réguliers de détail. Le prix de vente au consommateur est le prix d'achat de la coopérative. De plus, grâce au pouvoir d'achat de la coopérative on peut se procurer aux prix du gros une variété d'articles par catalogue.

En plus de ces avantages financiers, le mouvement coopératif offre une éducation toute spéciale à ses membres. Ils deviennent des consommateurs avertis car ils apprennent l'art de bien acheter, de bien manger et d'économiser en même temps.

Les membres éprouvent également une satisfaction personnelle à travailler en équipe favorisant la joie du partage et l'accueil chaleureux.

"A la coopérative d'alimentation à Hanmer, on se sent bien chez-nous", disent les coopérateurs.

d. UNE CAISSE POPULAIRE

Qu'est-ce qu'un Caisse populaire?

C'est une coopérative d'épargne et de prêts où les gens d'une même paroisse déposent leurs économies petites et grandes, pour les prêter à bon compte à ceux d'entre eux qui en ont besoin.

Pourquoi l'appeler "Caisse"?

Pour montrer que c'est la mise en commun des épargnes recueillies.

Pourquoi "Caisse populaire"?

Parce qu'elle existe pour tout le monde. Tous les honnêtes gens, pauvres et riches, y sont admis. Tous administrent leurs épargnes - cents et dollars - mises ensemble.

Pourquoi l'appeler "coopérative"?

1. Parce que pour la fonder et pour la maintenir, il faut le concours, la collaboration de plusieurs citoyens;

2. parce qu'elle ne fait affaire qu'avec ses sociétaires et qu'avant tout, elle s'occupe de leur bien-être.

Pourquoi "d'épargne et de crédit"?

1. Parce qu'elle sert de réservoir à l'épargne populaire;

2. parce qu'elle prête à ses sociétaires.

Quel est le but de la Caisse populaire?

1. Enseigner l'épargne et la rendre facile à tous;

2. combattre l'usure;

3. prêter aux sociétaires dans le besoin;
4. supprimer l'achat à crédit;
5. favoriser l'agriculture en aidant le cultivateur à améliorer sa culture, son bétail, etc;
6. aider le colon courageux à s'établir;
7. développer chez l'ouvrier l'habitude de l'épargne et lui rendre accessible la petite propriété;
8. faire pratiquer la charité chrétienne. La Caisse populaire doit être une école de véritable amour du prochain;

Quel est son champ d'action?

La paroisse seule. Il serait imprudent et dangereux d'en sortir.

Pourquoi pas en dehors de la paroisse?

Parce que, dans une paroisse, les gens se connaissent mieux; ils connaissent donc mieux la mentalité, la moralité, l'honnêteté, la solvabilité, les besoins réels de chaque sociétaire.

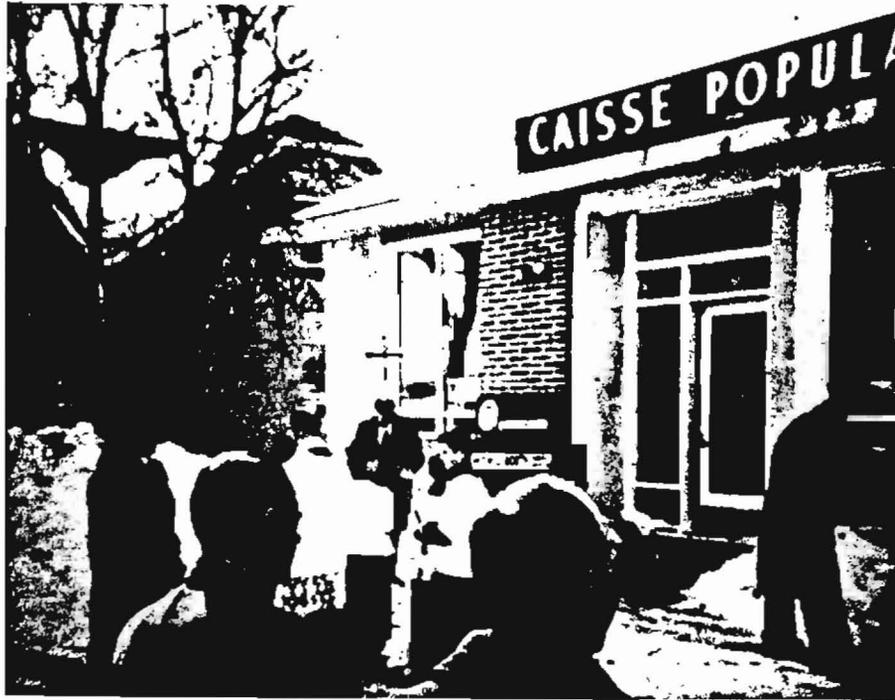
i. LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JACQUES DE HANMER

La Caisse Populaire St-Jacques
de Hanmer Limitée
4471, avenue Notre-Dame
Case postale 880
Hanmer, Ontario P0M 1Y0

Fondée le 7 février 1947, la caisse populaire de Hanmer a surmonté d'énormes difficultés avant de devenir l'institution active qu'elle est aujourd'hui. Un gérant, Aimé Joubert surchargé de travail et une administration inexpérimentée dans sa maison ont engendré des obstacles insurmontables qui ont causé la fermeture de la caisse en 1952, cinq ans à peine après sa fondation. Pendant sept ans, la caisse est à l'état dormant. Elle n'offre aucun service bien que les fonds des sociétaires soient restés en caisse.

Le 1er juin 1959, on convoque une assemblée générale dans le but de choisir entre la réorganisation de la caisse ou sa dissolution. Notons qu'en dissolvant la caisse, les sociétaires ne reprennent que 50% de leurs dépôts. Les membres optent donc pour la réouverture. Pour donner suite à cette décision, la caisse embauche comme gérant, M. Guy Thibert. Temporairement, on s'installe au sous-sol de la demeure de M. Thibert.

On lance une campagne de recrutement afin de créer de l'intérêt pour le mouvement et d'attirer de nouveaux membres. Depuis cet élan, la caisse progresse et compte aujourd'hui 4 500 sociétaires.



Bénédiction de la Caisse populaire St-Jacques et inauguration officielle le 11 mars 1962. La caisse est située à l'angle de la rue Notre-Dame et du boulevard Côté.

Une fois bien rétablie la caisse prend une part active au développement économique de la communauté francophone. "La caisse est une petite industrie en elle-même" selon M. Guy Thibert. Elle se propose comme objectif le regroupement des Francophones et l'entraide financière. Ces buts, elle les poursuit fidèlement.

La caisse prête main forte aux divers projets entrepris par les Francophones de la région. Par exemple, la direction a appuyé l'organisation de la coopérative alimentaire de Hanmer, dont la clientèle est sensiblement la même que celle de la caisse. Afin de réduire les coûts d'habitation, quelques personnes se groupent et fondent une coopérative d'habitation. La caisse populaire prête les fonds nécessaires au projet, avance les argents pour la construction d'une dizaine de maisons. Les membres continuent à vivre dans ces maisons mais n'ont pas su maintenir les activités de la coopérative d'habitation qui malheureusement ne fonctionne plus.

Au début des années 70, la municipalité de Hanmer, dont la population se chiffre autour de 12 000 personnes se retrouve sans médecin. "Notons que, normalement, un médecin dessert 3000 personnes" nous dit M. Guy Thibert, "et nous voici sans médecin dans une ville qui devrait en avoir quatre à son service. M. Thibert réussit à convaincre un médecin à venir s'installer à Hanmer à condition qu'Hanmer dispose d'une clinique médicale. Grâce à une permission spéciale, la caisse entreprend la construction d'un centre médical et investit \$125 000 dans le projet. Le centre médical abrite aujourd'hui

trois médecins: les docteurs Lloyd Kerry et son épouse Barbara Logan et Marcel Choquet, deux dentistes Jan Vavra et K.C. Chen, un optométriste, le docteur Andrew Albiani ainsi qu'une avocate Me Nellie Maria Lanteigne. Au sous-sol de la Caisse, il y a le laboratoire médical.

En décembre 1974, la Caisse se dote d'un système d'ordinateurs (S.I.C. Système intégré des caisses). C'est un changement du système de comptabilité des cartes à un système d'ordinateurs qui fonctionne dans la plupart des caisses populaires de l'Ontario et du Québec et dont la Centrale est à Montréal dans le complexe Desjardins. De plus le premier avril 1980 la Caisse Saint-Jacques ouvre un comptoir au Centre commercial sur la route 69.

Le feu détruit en octobre 1968, l'intérieur de la Caisse qui avait été rénovée en 1962. En attendant la réparation, la Caisse continue à desservir ses sociétaires dans une maison mobile louée et stationnée sur le terrain de la Caisse. Le 9 septembre 1969, un vol à mains armées est perpétré et les bandits quittent les lieux avec une somme de \$8000.

La Caisse populaire Saint-Jacques de Hanmer est affiliée à la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario depuis le 7 février 1947. La charte est signée par le ministre de l'Agriculture.

ii. L'ADMINISTRATIONConseil d'administration

La société est administrée par un bureau appelé conseil d'administration. Il est composé d'au moins cinq personnes qui sont choisies par et parmi les sociétaires.

Le conseil d'administration voit à l'administration et à la bonne orientation de la caisse. Il s'assure si l'esprit de la caisse populaire est respecté, voit à l'observance des règlements, s'occupe de tirer le meilleur parti possible des valeurs. Il représente la caisse dans ses relations extérieures.

Commission de crédit

Les sociétaires nomment aussi parmi eux trois personnes pour former une commission dite commission de crédit. La Loi des syndicats coopératifs de Québec confie à cette commission le contrôle absolu des prêts aux sociétaires. Les commissaires de crédit doivent étudier les demandes d'emprunt, décider des prêts, voir aux rentrées des créances. La commission de crédit dirige donc le service de prêts ou de crédit de la caisse populaire.

Conseil de surveillance

L'assemblée générale des sociétaires nomme en outre un conseil de surveillance composé de trois sociétaires. Le conseil de surveillance tire son pouvoir de l'assemblée générale qu'il représente au cours des opérations. Il voit si les autres commissions ou conseils sont soucieux de bien observer les règlements de la caisse populaire et de mettre en pratique les décisions de l'assemblée générale. Il vérifie fréquemment la caisse, contrôle chacune des décisions de la commission de crédit ainsi que le rapport mensuel du gérant. Il doit inscrire ses remarques et suggestions au procès-verbal.

iii. LES STATISTIQUES⁽⁷⁾

Le tableau (p. 97) indique que les réalisations de la Caisse populaire de Hanmer, face au mouvement coopératif sont nombreuses mais ne doivent pas s'arrêter là. Une caisse doit toujours demeurer au service de ses sociétaires.

Trop de gens, hélas, ne connaissent pas ou peu le mouvement coopératif. C'est aux caisses populaires qu'il revient de diffuser l'idéologie du coopératisme, de sensibiliser la population aux avantages économiques et de susciter l'intérêt des Francophones pour les

7. Renseignements donnés par le personnel de la caisse populaire St-Jacques de Hanmer, 1980.

CAISSE POPULAIRE ST-JACQUES

Année	Actif (au 31 déc.)	Bénéfices	Nombre de sociétaires	Billets et hypothèques Nombre d'emprunteurs	Personnel
1949	13 735.28	320.87	227	55	1
1950	29 550.29	660.96	—	—	1
réacti- vation 1960	18 892.01	605.58	460	35	1
1961	100 091.46	5 227.26	504	87	1
1962	154 375.65	436.58net	—	—	2
1963	190 398.38	1958.73net	—	—	2
1964	249 593.93	1915.08net	825	162	2
1965	354 214.33	5 378.24	904	210	3
1968	904 052.54	17 787.37	1664	398	4
1969	1 009 850.00	15 038.00	2009	342	5
1970	1 512 389.00	31 124.00	2555	483	6
1971	2 339 164.00	67 804.00	3044	520	8
1972	3 156 163.00	52 303.00	3317	—	8
1973	3 706 100.00	52 579.00	3568	558	9
1974	3 945 782.00	37 308.00	—	—	9
1975	4 740 022.00	13 784.00	3294	514	8
1976	5 702 166.00	28 287.00	3648	524	8
1977	7 196 947.00	62 590.00	3915	544	9
1978	7 742 426.00	80 642.00	3856	562	9
1979	8 346 105.00	54 676.00	3942	598	9

coopératives. Puisque c'est une question d'éducation selon M. Vincent Théoret gérant de la caisse populaire de Sturgeon Falls pourquoi ne pas intégrer le coopératisme à l'école par des cours certes mais aussi en pratique?

9. Le moulin à scie

Vers 1915 il y a un moulin à scie (dans le township de Hanmer). Alexandre Bigras est l'entrepreneur. C'est aujourd'hui devenu l'entreprise de la famille Lajambe. On peut se faire une idée du développement de ce moulin à scie en regardant l'émission de télévision "Villages et visages", no 13 Hanmer. La bande magnétoscopique est disponible à l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (OTEC), C.P. 200, succursale Q, Toronto, Ontario M4T 2T1.

10. Les communications

Les communications sont des moyens de liaison essentiels à la vie d'une collectivité. Il faut pouvoir communiquer à l'intérieur du township, avec les municipalités environnantes et aussi avec l'extérieur pour assurer un développement continu.

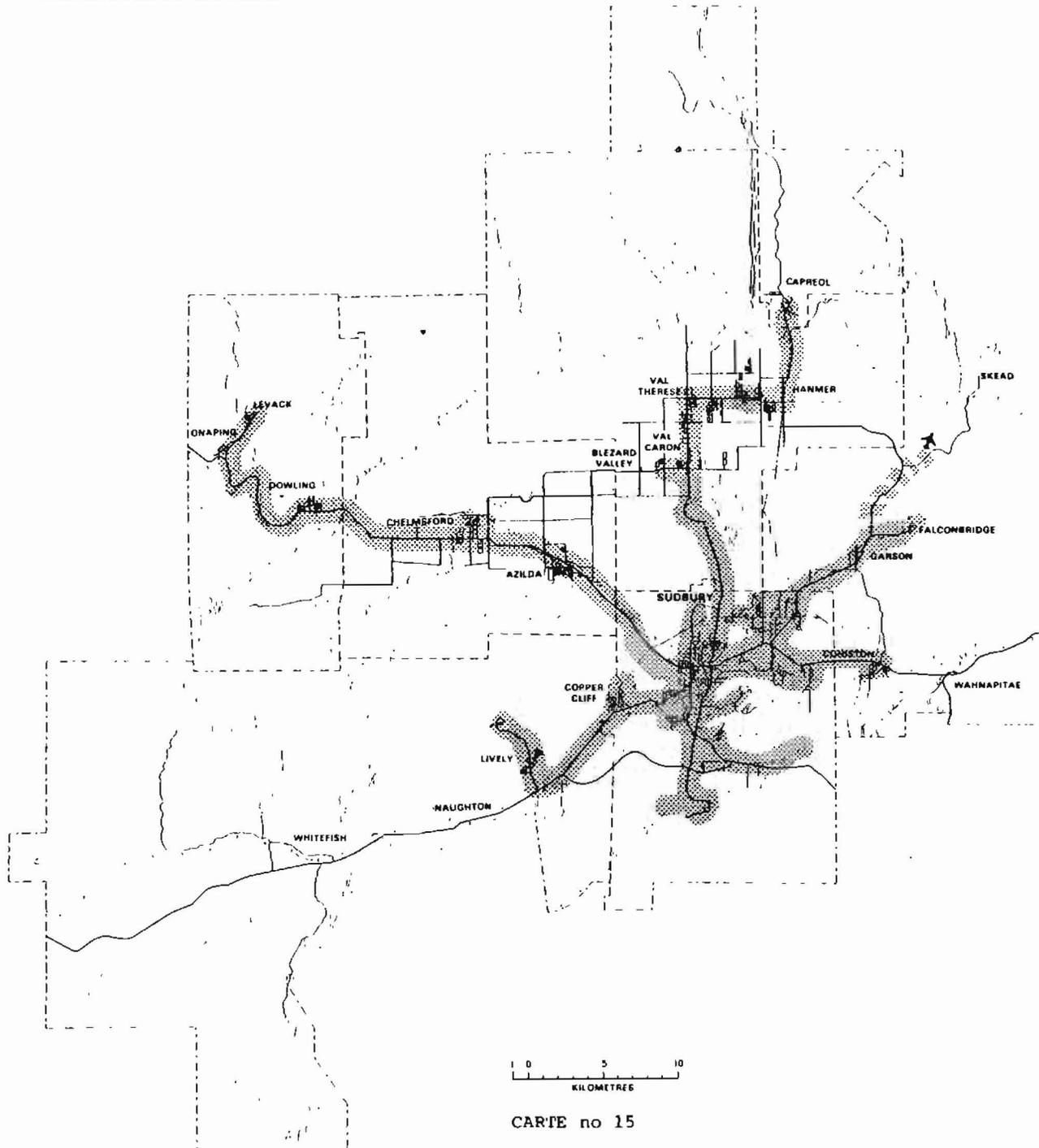
a. LE TRAIN

Les réseaux nationaux de chemins de fer CN et CP assurent la communication entre les régions du pays, mais il est de première importance de créer des routes primaires et secondaires qui rayonnent vers l'extérieur vers les zones éloignées. Il faut relier Hanmer aux routes principales de la Province: la 17, la 69 et la 144.

Nous croyons que le développement du township de Hanmer vient de la construction du Canadien-Nord qui passe par Capreol. C'est pendant les années de prospérité, avant la Première Guerre mondiale que la section du Lac Supérieur, Port Arthur, Capreol et Ottawa a été construite. Comment expliquer autrement que le township de Hanmer soit constitué deux ans avant celui de Blezard? Le township de Blezard doit son développement au Pacifique-Canadien qui passe à Chelmsford. De là les colons s'établissent dans Rayside puis dans Blezard. En effet, la portion du Canadien-Nord entre la Jonction de Sudbury et Sellwood, via Millnet, est l'entreprise du "Canadian Northern Ontario Railway Company." En octobre 1908, on transporte le minerai de fer de Moose Mountain Mine à Sellwood, au Depot Harbour près de Parry Sound et de là par bateau aux Etats-Unis. Cette route de chemin de fer de Millnet à Port Arthur a été construite entre 1909 et 1915.

La petite "station" de Hanmer a été érigée probablement en 1908, au plus tard en 1912. L'agent préposé à ce terminus pouvait habiter dans la petite gare. Selon

TRACÉ DES
ZONES DE SERVICES DE
TRANSPORTS PUBLICS en 1977



les archives du CN, cette partie a été ouverte à l'automne de 1915. Cependant, les gens disent que le premier train a passé à Hanmer au mois de décembre 1913. Cette petite gare est un centre d'intérêt pour les habitants de Hanmer. Le passage du train attire toujours la curiosité de plusieurs badaux, jeunes et moins jeunes. Nous savons que cette "station" de Hanmer a été démolie vers 1950, mais le train continue toujours de passer.

b. LES CHEMINS

Dans une municipalité à ses débuts, les chemins à ouvrir et à entretenir sont l'affaire de tout le monde. Dans ces projets d'ouverture de chemin, les pionniers rencontrent des difficultés souvent énormes. En 1906, par exemple, il faut contourner une côte dans la troisième concession sur le deuxième lot et Ernest Gatien doit vendre du terrain au conseil. De plus, le conseil ne peut accorder plus que dix dollars pour construire le pont dans la première concession. Il faut se débrouiller. Chaque colon doit entretenir son bout de chemin et collaborer à la corvée pour la construction des routes principales. Dès l'automne 1904, la Trois de Hanmer, depuis la propriété de E. Gatien jusqu'à la Deux est carrossable. En juin de la même année, le Conseil prévoit l'ouverture de sept chemins.

Mais pour bâtir ces chemins, le Conseil nomme chaque année des inspecteurs de voies (pathmasters).

Parmi les premiers, on remarque J.B. Fex, John Bélart, Ophilia Lacoste, Joseph Deschesne, James Drennan, Pierre Caron et Paul Daoust. Ces inspecteurs doivent vérifier et exiger que la largeur de terrain prescrit par la loi pour un chemin soit donnée par tous les propriétaires concernés. Ils doivent contraindre certains fermiers à enlever leur clôture du chemin public. Le conseil donne \$2 par jour à ces agents voyers pour les rémunérer dans leur travail.

Vers 1915, le gouvernement provincial vient en aide aux municipalités pour l'amélioration des routes. Ainsi, en 1919, la troisième concession est pavée et en 1965, la route 69 nord est reconstruite, pavée et élargie...

c. LE TELEPHONE

Au début du siècle, le téléphone devient un moyen de communication des plus rapide. Frank Dennie, en 1911, réussit à communiquer depuis son hôtel à la gare de Hanmer, mais dans le Moyen-Nord, c'est vers 1916 que la première ligne relie la région de Chelmsford. Une douzaine d'années plus tard, la Docon Telephone de Capreol est autorisée à organiser le service de Hanmer. En 1956, un règlement est voté pour permettre à la compagnie Bell Téléphone de voir à l'entretien de toutes les lignes de téléphone. Puis, en 1958, c'est la cause française qui retient l'attention du conseil municipale qui demande à la compagnie Bell une standardiste de langue française.

d. LE COURRIER

En 1904, le Bureau de poste du township de Hanmer est confié à Napoléon Ménard. A cette époque, le courrier est distribué jusque dans les routes rurales les plus éloignées. Le facteur qu'on appelle "postillon" distribue le courrier avec des chiens en hiver. Il arrive que pour rendre service, le postillon devienne l'épicier de Madame, le quincailler de Monsieur, pharmacien et dépanneur à l'occasion et le courrier...?

e. L'AEROPORT

Pour terminer ce bref exposé sur les communications, notons que la municipalité donne la permission à Ultra Flight de construire un aéroport qui comprend un terrain d'atterrissage et offre aux passagers un service qui s'améliore chaque année.

v

Activités socio - culturelles

V L'ASPECT SOCIO-CULTUREL

1. Les loisirs

Avant de s'occuper d'organiser des loisirs, une communauté doit atteindre une certaine aisance pour pouvoir se procurer du repos, des vacances, des loisirs. Avant 1960, il n'y a rien d'organisé en fait de jeux. Il y a, sans doute, comme dans tout groupement, des fêtes champêtres, des parties de balle et des bingos centrés autour de la paroisse.

La première fois que nous trouvons l'expression "association athlétique", c'est en 1949, quand le Conseil pense à la construction d'une salle municipale qui pourrait servir à l'athlétisme. Entre-temps un comité conjoint Capréol-Hanmer s'occupe d'une patinoire, d'un terrain de jeu dans la section du parc Carol-Richard, sur le lot de la municipalité. Voici les membres du premier comité récréatif: R. Ladéroute, G. Portelance, L. Déchamp, J. Valade, Ted Trudel, R. Ouelette, Z. Brousseau. Leur première préoccupation est l'aspect social, culturel, physique d'un centre récréatif au service de tous les groupes: jeunes et vieux, hommes et femmes.

Le progrès marqué dans l'organisation des loisirs avec son aréna, sa salle de quilles, son mouvement de scoutisme, son théâtre, ses parcs, sa salle de billards, son terrain de balle, sa bibliothèque démontre que le statut social de la population de Hanmer au moment de la formation de la ville de Vallée-Est a atteint un stade de développement où les loisirs deviennent une nécessité.